Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212202188-20251208-2025_076-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 DÉCEMBRE 2025

DATE DE CONVOCATION : 02/12/2025 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence d'Anne-Françoise PIEDALLU, Maire.

PRÉSENTS (11) : Anne-Françoise PIEDALLU, Gilbert RANNOU, Cécile HERVÉ, Grégoire CLIQUET, Dominique LE ROUX, Roland PATEZOUR, Gérard PONGERARD, Jean-Pierre QUESNEL, Gwenaël CLOAREC, Yves TESSIER, Anne LE COADOU

ABSENTS (4) : Véronique LE CALVEZ, donne pouvoir à Dominique LE ROUX ; Maryvonne LANOË, donne pouvoir à Cécile HERVÉ ; Sabrina DURAND, donne pouvoir à Gérard PONGERARD ; Nathalie BOSSUYT

Secrétaire de Séance : Dominique LE ROUX

FINANCES - ENSEMBLE DES BUDGETS CONCERNÉS - ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR PERMETTRE LES DÉPENSES JUSQU'AU VOTE 2026
Délibération 2025_076

Madame Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant, avant les votes des budgets primitifs 2026, l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart (25%) des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025.

Cette mesure permettra notamment de faire face à des évènements imprévus majeurs.

Ainsi, selon ces dispositions, il est proposé d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement avant les votes des Budgets Primitifs 2026 pour le Budget Principal, le Budget Camping et le Budget Mouillages, concernant les chapitres 020, 204, 21 et 23, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Chapitres	Montant inscrit au BP 2025	25 % (arrondi)
204 – Subventions d'équipement	24 532.73 €	6 133.00 €
20 – Immobilisations incorporelles	44 796.11 €	11 199.00 €
21 – Immobilisations corporelles	576 119.93 €	144 029.00 €
23 – Immobilisations en cours	105 794.62 €	26 448.00 €

Soit une enveloppe pour le budget Principal de **187 809.00 €**.

BUDGET MOUILLAGES :

Chapitre	Montant inscrit au BP 2025	25 % (arrondi)
21 – Immobilisations corporelles	1 190.80 €	297.00 €

Soit une enveloppe pour le budget Mouillages de **297.00 €**.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212202188-20251208-2025_076-DE

BUDGET CAMPING MUNICIPAL :

Chapitres	Montant inscrit au BP 2025	25 % (arrondi)
20 – Immobilisations incorporelles	0 €	0 €
21 – Immobilisations corporelles	125 662.88 €	31 415.00 €
23 – Immobilisation en cours	0 €	0 €

Soit une enveloppe pour le budget Camping de **31 415.00 €**.

Le Conseil Municipal, **avec 14 votants**, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DÉCIDE d'adopter les montants ainsi proposés,

AUTORISE Madame Le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Anne-Françoise PIEDALLU.

Le Secrétaire de séance,
Dominique LE ROUX.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)